

Ecole Maternelle Antoine Geoffre – Baillargues

Compte-rendu CONSEIL D'ECOLE (2nd trimestre)

16/02/2026

Présents :

Enseignant(e)s : PEREZ Hélène (directrice), SIRGUES Aurélie, LEMAITRE Karine, FRAIZE Nathalie, MATUSZEWSKI Anna, VOYAT Isabelle, BONNUS Manon, LECLERCQ Sophie (remplacement Mme SENGLAT), PONSA Sébastien (remplacement Mme ROSINI), MANZI Françoise, BERGER Nathalie, COURTES Nathalie.

Atsems : ALBERTI Floriane, PEREIRA Leila, SOREL Ludivine

RASED : CASTILLAN Laetitia (psychologue EN)

Parents d'élèves élus du GPE : GIROT Céline, BELLAY Alice, DAMIAN Elena, GUIGANTI Diane, BOUCABEILLE Jessica, LAMBERT Margot.

Service jeunesse : VIDAL Mickaël, BAROUD Fanny.

Mairie (élus) : TAPIE Olivier

Absents excusés :

IEN : M. ALAUZUN

Mairie : GAUTIER Sandrine

Enseignant(e)s : SENGLAT Fanny, ROSINI Giorgia

Présentation nouveaux membres du conseil d'école

Départ à la retraite de Mme CHAZALON-GAUTIER le 31 décembre 2025. Mme Perez prend la suite le 1^{er} janvier 2026 jusqu'au 31 août.

Mme Manon BONNUS : décharge de direction les lundi et mardi dans la classe 2 (Mme Perez)

M. Sébastien PONSA : remplacement de Mme ROSINI (classe 9) pendant son congé maternité

Mme Sophie LECLERCQ : remplacement de Mme SENGLAT (classe 5) pour une durée indéterminée.

PARCOURS DE L'ELEVE

Présentation du RASED par Laetitia CASTILLAN, psychologue EN.

Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté.

Rassemble des enseignants spécialisés et des psychologues de l'EN.

Dans notre secteur, une enseignante spécialisée (Sandra BUSON) et une psychologue (Laetitia CASTILLAN).

Interviennent de la PS au CM2 auprès des élèves (petits groupes) ou des enseignants pour répondre aux besoins des élèves en difficulté.

RASED sollicité à la demande des enseignants ou par les parents. Orientation en ULIS ou SEGPA, quand on se questionne sur le parcours de l'élève. RASED est présent sur les équipes éducatives puis sur les ESS. Lien des GS en difficulté avec le CP, aide pour orienter les parents.

Les coordonnées du RASED sont affichées devant l'école :

Laetitia Castillan : laetitia.castillan@ac-montpellier.fr

Sandra Buson : sandra.buson@ac-montpellier.fr

Equipes éducatives, Equipes de Suivi de Scolarisation, PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

- *Equipe éducative* : élève avec difficultés scolaires ou comportementales. Réunion avec parents (qui peuvent se faire accompagner ou remplacer par un représentant des parents d'élèves ou un autre parent de l'école), enseignant, directrice, membres du RASED et différents partenaires (médecin PMI, orthophoniste, psychomotricien...). Réunie à la demande des parents ou de l'équipe enseignante. Lorsque la situation nécessite des aménagements scolaires relevant d'une décision de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), un document sera rempli lors de l'EE pour formaliser les besoins de l'élève.

- *Equipe de Suivi de Scolarisation* : Lorsque, suite EE, des aménagements scolaires ont été mis en place avec décision de la MDA, c'est une ESS qui est organisée. C'est l'enseignante référente qui organise cette réunion, au moins une fois par an, pour faire le point sur la scolarité de l'enfant et ses besoins.

- *Projet d'Accueil Individualisé* : enfant avec trouble santé ou maladie longue durée (allergie, asthme, diabète, etc). Précise ses besoins thérapeutiques. Etabli entre famille, école, médecin PMI / scolaire, médecin famille, spécialiste...

RAPPEL : Aucun traitement donné pendant le temps scolaire hors PAI. Idem pour la cantine.

Par contre, au centre de loisirs, possibilité de donner le traitement si ordonnance.

Rencontres individuelles enseignants/parents

Dernière semaine de janvier pour la classe 1. Etalés sur les premières semaines de février pour les autres classes. Chaque enseignant reçoit tout ou partie des parents de la classe pour remise des carnets de réussite.

FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Organisation du temps scolaire rentrée 2026

Pour bénéficier de la semaine de 4 jours, il faut faire une demande de renouvellement (tous les 3 ans) à la DSDEN. Avant de renouveler la demande, il faut que l'organisation du temps scolaire ait été votée au conseil d'école.

Semaine de quatre jours renouvelée à l'unanimité des votants.

Inscriptions rentrée 2026

Pour les futurs PS, les nouveaux arrivants, les futurs CP.

Du lundi 23 février au mardi 31 mars.

Les dates sont affichées devant les classes de GS ainsi que devant l'école.

Rappel horaires : entrées, sorties, retards.

Rappel horaires école. Nécessité de respecter ces horaires pour le bon fonctionnement de l'école.

Chaque fois qu'un enseignant ou une ATSEM va ouvrir la porte à un retardataire, cela l'oblige à quitter sa classe et à interrompre les activités commencées.

Rappel entrées et sorties par les portails dans la cour.

VIGIPIRATE / sécurité : ne pas sortir par les portes du SAS. Sortie interdite également par le couloir côté cantine.

Locaux : aération, gestion de la chaleur

Aération

Conformément à la réglementation en vigueur relative à la surveillance de la qualité de l'air intérieur (QAI) dans les établissements scolaires, un bureau de contrôle a réalisé l'évaluation périodique de la qualité de l'air et des moyens d'aération des locaux. Les résultats de cette surveillance ont été jugés

acceptables. Mais ils rappellent la nécessité d'aérer régulièrement les salles de classe, même en période hivernale.

Problème de l'aération dans les dortoirs et salles de garderie, dans lesquels il n'y a aucune ouverture vers l'extérieur. Même problème dans plusieurs salles de classe qu'il est difficile d'aérer selon le nombre de fenêtres.

La ventilation arrête régulièrement de fonctionner aussi. Y a-t-il des solutions pérennes ?

La mairie répond que la question des CTA (caisson de traitement de l'air) est étudiée.

Chaleur

Entrevue avec O. Tapie. Nous allons mettre en place un plan d'action à suivre lorsque nous sommes en alerte canicule. Quels sont les bâtiments accessibles dans les environs (salle des fêtes etc) ? L'idée est de ne pas se retrouver au pied du mur. Une réflexion est engagée. Le GPE évoque des aménagements de l'école tels que la végétalisation. M.Tapie s'est renseigné sur les îlots de fraicheur ou des bordures végétalisées. Le GPE propose de faire grimper des plantes qui pourraient apporter un peu d'ombre. En cours de réflexion.

PROJETS ET VIE DE L'ECOLE

Bilan des festivités de Noël

Spectacle de Noël, vendredi 5 décembre : Compagnie Coline, spectacles de marionnettes pour enfants. Coût 1200 euros, financé par la coopérative scolaire. Deux représentations pour 5 et 6 classes.

Passage du Père-Noël : mardi 16 décembre. Goûter offert par la mairie, visite du Père-Noël, un visionnage de courts-métrages...

Projets et dates à venir :

- *Jeux d'opposition MS* : Intervenant, prof de judo. Pour les MS. Du jeudi 12 mars au jeudi 16 avril. 6 séances de 40 minutes. Cela se passera dans la salle de motricité, où les tapis seront stockés durant le projet. Contenu de la séance : Habillage avec kimono, activité, déshabillage. 5 classes concernées (2, 8, 9, 11 et 5). Budget de 630 euros financé par la coopérative scolaire.

- *Piscine GS* : Du mardi 26 mai au mardi 9 juin pour les 4 classes de GS donc 7 séances par classe. Le lundi, mardi et jeudi. Des séances d'agrément ont été proposées pour les parents qui souhaitent encadrer.

- *Carnaval* : Jeudi 9 avril (repli le mardi 14 si pluie). Déguisement libre. Moment festif dans la cour où on défile dans la cour. Petit goûter de crêpes cuisiné par les parents d'élèves (GPE), ainsi que du sirop pour les boissons.

- *Intervention déchets* : Lundi 4 et mardi 5 mai. Pour les PS et MS. Par Laurine, de la Métropole.

- *Défi Semaine sans écrans* : Lundi 25 au dimanche 31 mai avec sensibilisation la semaine précédente.

- *Minots-lympiades* : Lundi 11 et mardi 12 mai. Troisième année que ce projet est mené. 5 classes un jour et 6 classes l'autre jour. 16 équipes avec des noms d'animaux qui vont se rencontrer sur des ateliers différents. On coche la feuille de route, un planning est affiché pour une meilleure organisation. Les maîtresses et ATSEMs sont sur les jeux, nous avons besoin de parents pour encadrer les équipes, dans l'idéal 2 parents par équipe d'environ 10/12 élèves... Tous les niveaux sont mélangés, ce qui permet de créer des liens.

- *Sortie de fin d'année* : lundi 29 et mardi 30 juin au Vieux Mas à Beaucaire. Les entrées sont financées par la coopérative scolaire et les bus sont pris sur notre budget mairie.

- *Matinée récréative* : sur temps scolaire, en juin, comme les années précédentes. La date n'a pas encore été fixée.

RELATION AVEC LES PARTENAIRES DE L'ECOLE

Rappel utilisation des réseaux sociaux

Un rappel a été fait concernant la prudence nécessaire dans l'utilisation des réseaux sociaux. Les membres du conseil soulignent l'importance de privilégier le dialogue direct avec l'équipe éducative en cas de difficulté, afin de préserver un climat serein et respectueux au sein de l'école.

Actions du GPE

Les tickets de tombola ont été reçus, ils seront à distribuer si possible avant les vacances et à retourner avant le 31 mars. Carnet de 5 tickets à 2 euros. Les gens qui ne souhaitent pas participer rendent les tickets. Tirage le 17 avril en même temps que le marché aux fleurs. Le carnaval n'est pas encore fixé.

Projet mugs par classe : 15 exemplaires par classe doivent être vendus minimum sinon la commande ne pourra avoir lieu. Le prix est fixé à 8 euros. Possibilité de commander un objet seulement avec le dessin de son enfant, même si on ne commande pas de mug. Les papiers pour les dessins seront distribués prochainement, il y aura jusqu'à fin mars pour faire dessiner les enfants.

Objectif d'être livré pour la fête des mères.

Suite à la vente des chocolats et des brioches, un chèque de 700 euros a été donné par le GPE à la coopérative scolaire.

Possibilité pour le GPE d'acheter du matériel plutôt que de remettre un chèque. Faire l'inventaire des besoins en time-timer, sabliers, casques, séparateurs, objets sensoriels (balles, fidgets...)

SOS goûter : Le GPE fournit un goûter de dépannage pour les éventuels oubliés. Ce ne sont pas toujours les mêmes familles qui oublient le goûter et bénéficient du dispositif.

Fin du conseil à 19h03.